



Information sur la qualité de l'eau potable 1-2025

Commune de Gletterens

Réseau de distribution de : Gletterens

Conformément à la législation et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau provient de l'association régionale ABV. Elle garantit dans la mesure du possible, par sa production, l'approvisionnement de ses membres et au besoin par des connexions de secours avec les réseaux de Morat (IB-Murten) et du Groupement régional d'adduction d'eau de la Crête de Châtillon (GRAC).

Traitement

L'association régionale a ses propres installations de traitement. L'eau est distribuée sans traitement supplémentaire.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte plusieurs séries de prélèvements par année effectuées par notre service des eaux.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physico-chimiques

Le distributeur surveille dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de divers paramètres physico-chimiques. Aucun d'eux ne dépasse les limites autorisées pour ces campagnes de mesures. Le tableau ci-dessous indique des valeurs moyennes pour l'année.

Dureté totale	14.5 °f	Nitrates	6 mg/l
Calcium	48.0 mg/l	Aluminium	*0.1 µg/l
Magnésium	6.0 mg/l	Arsenic	*0.6 µg/l

na : non analysé

* valeur annoncée par le producteur de l'eau (ABV 2025.03 – 2024.03)

Micropolluants :

Des traces de résidus de sous-produit de désinfection, médicamenteux et phytosanitaires, sont mis en évidence dans certaine analyse, mais restent largement au-dessous des limites fixées par l'autorité sanitaire.

Cas particulier du chlorothalonil : l'OSAV a, le 22 mai 2024, publié une directive qui a pour objet les valeurs maximales applicables aux métabolites du chlorothalonil dans l'eau potable (0.1 µg/l). Cette directive prescrit entre-autre d'informer les consommateurs des résultats d'analyse et des mesures prises.

Cinq métabolites sont suivis dans l'eau distribuée, ils ont les valeurs moyennes suivantes :

Chlorothalonil R 471811 (M4)	Chlorothalonil R 611968 (M9)	Chlorothalonil R 417888	Chlorothalonil SYN 507900	Chlorothalonil SYN 548581 (M11)
0.178 µg/l	<0.010 µg/l	0.017 µg/l	<0.010 µg/l	<0.050 µg/l

L'association régionale qui nous fournit l'eau, étudie actuellement les solutions pour diminuer ces valeurs. Ces solutions sont la création d'une nouvelle station de traitement en remplacement de celle de Portalban et la modification de filière de traitement de la station de Cudrefin.

Remarques :

Néant.

Informations utiles

L'information sur la qualité de l'eau de l'association régionale est disponible sur son site internet www.a-b-v.ch

En cas de questions supplémentaires, l'administration communale se tient à votre disposition.
En cas de problèmes, fuites ou accidents, vous pouvez vous adresser à l'administration communale.

Gletterens, le 02.06.2025